

Confortement des berges de la Durance par la mise en place d'enrochements

Communes de La Brillanne (04700) et de Saint-Paul-lès-Durance (13115)

Annexe VIII. Campagne de sondages géotechniques



HYDROGÉOTECHNIQUE

Spécialistes en études de sol,
chaussée et environnement.



VINCI Autoroutes



RAPPORT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

A51 – Aléa érosion de la Durance

Saint Paul lez Durance

Compte rendu factuel des investigations – Mission G0

DOSSIER N°	INDICE	DATE	RÉDACTEUR	CONTRÔLEUR	OBSERVATION / MODIFICATION
C.23.50.051	A	11/08/23	GCA	JSK	Première émission
C.23.50.051	B	06/10/23	GCA	JSK	Modifications suite remarques Artelia

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	3
1.1	MISSIONS.....	3
1.2	RÉFÉRENTIELS.....	4
1.3	DOCUMENTS FOURNIS.....	4
1.4	DESCRIPTION DU PROJET.....	4
2.	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉLIMINAIRE DE SITE - MISSION G1 ES.....	5
2.1	CONTEXTE SITOLOGIQUE	5
2.2	CONTEXTE GÉOLOGIQUE.....	6
3.	PROGRAMME SPÉCIFIQUE D'INVESTIGATIONS MIS EN ŒUVRE.....	7
3.1	PROGRAMME SPÉCIFIQUE	7
3.2	LITHOLOGIE MISE EN EVIDENCE	7
3.3	IMPLANTATION ET CALAGE ALTIMÉTRIQUE	9
3.4	CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS	10
	ANNEXE 1 PLAN D'IMPLANTION DES SONDAGES	13
	ANNEXE 2 COUPES DES SONDAGES À LA PELLE MÉCANIQUE	15
	ANNEXE 3 MISSIONS GÉOTECHNIQUES.....	37



1. INTRODUCTION

1.1 MISSIONS

À la demande et pour le compte de **VINCI AUTOROUTES**, l'agence PACA du Bureau d'Etudes **HYDROGÉOTECHNIQUE SUD-EST** a procédé à l'exécution des investigations dans le cadre d'une étude conduite par Artelia visant à préciser les enjeux vis-à-vis de l'aléa érosion de la Durance sur l'A51 réparti sur la commune de **Saint Paul Lez Durance (13)**.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la norme 94.500 des missions type d'ingénierie géotechnique de l'AFNOR-USG (Novembre 2013), qui suivent les étapes d'élaboration et de réalisation de tout projet, à savoir :

- **Article 6 : investigations géotechniques**

L'étude géotechnique conduite sur le terrain, ainsi que le présent rapport correspondent à la réalisation des sondages suivi d'un compte rendu factuel d'investigation, mission G0 conformément à l'Union Syndicale Géotechnique. Vous trouverez en annexe la classification, le contenu et le schéma d'enchaînement de ces missions.

Cette mission se termine à la remise du présent rapport. Elle s'appuie sur des prestations d'investigations géotechniques proposées et réalisées par notre société.

Cette étude a été réalisée par **Geoffrey CADRAN** ingénieur en géotechnique, responsable de l'agence PACA, avec le contrôle interne de **Jean Sébastien KUHN**, Ingénieur Géotechnicien.

Les objectifs de cette étude sont :

- Réaliser les forages, essais et mesures selon le programme imposé,
- Dépouiller les forages et essais conformément aux modes opératoires AFNOR correspondants,
- Fournir un compte-rendu factuel des différents résultats (coupes des sondages, procès-verbaux d'essais et résultats des mesures).

Limites de cette étude :

Le caractère de cette étude est strictement de type géotechnique. Les aspects liés à la recherche de pollution éventuelle ou à la caractérisation des ouvrages enterrés et des incidences des vestiges et fouilles archéologiques sont exclus. Notre mission n'intègre pas l'étude des dispositifs d'assainissement ni l'étude de la possibilité d'infiltration des eaux pluviales.

Tout changement d'implantation ou d'importance du projet par rapport aux hypothèses prises lors de l'établissement de ce compte-rendu doivent nous être communiqués et recevoir notre accord par écrit et faire l'objet d'une mission spécifique complémentaire. Ces changements peuvent modifier les conclusions de notre étude.

Cette étude a été réalisée le 11/08/2023. Nous attirons l'attention sur le fait qu'un certain nombre de paramètres peuvent évoluer dans la durée (environnement notamment). Au-delà d'un délai de 1 an, nous recommandons fortement une actualisation de nos conclusions.



1.2 RÉFÉRENTIELS

La campagne de sondages, ainsi que notre étude suivent les normes et documents français et plus particulièrement :

- Normes relatives aux essais in situ et essais en laboratoire,
- Guide technique pour les remblais et les couches de forme (septembre 1992),

1.3 DOCUMENTS FOURNIS

Afin de mener à bien notre mission, il nous a été transmis :

- Cahier des charges rédigé par Artelia daté de Décembre 2022.

1.4 DESCRIPTION DU PROJET

L'autoroute A51 longe la Durance sur un linéaire important, sur certaine portion la proximité avec cette rivière engendre des érosions de berge importante. Dans cette optique, un questionnement sur la stabilité des berges et plus particulièrement de l'A51 doivent être étudiées. Il est donc demandé par Vinci autoroutes maître d'ouvrage et Artelia Maitrise d'œuvre sur l'opération la réalisation de sondages géotechniques de sorte à pouvoir caractériser l'aléa.

Les différents sites concernés sont :

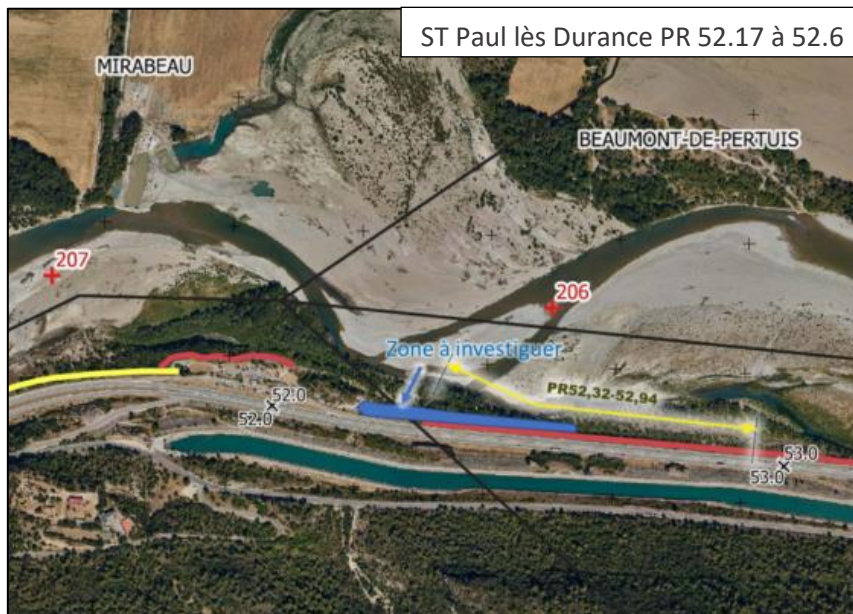
- Saint Paul lès Durance PR 52.17 à 52.6,
- Saint Paul lès Durance PR 55.65 à 56.12.



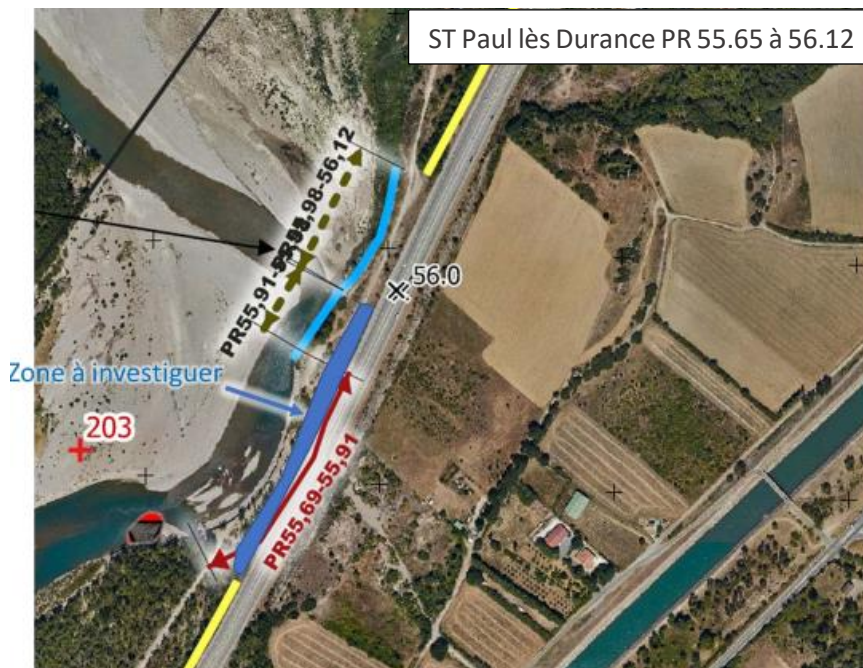
2. ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉLIMINAIRE DE SITE - MISSION G1 ES

2.1 CONTEXTE SITOLOGIQUE

Les investigations géotechniques sont localisées le long de l'A51 sur la commune de Saint Paul lès Durance.



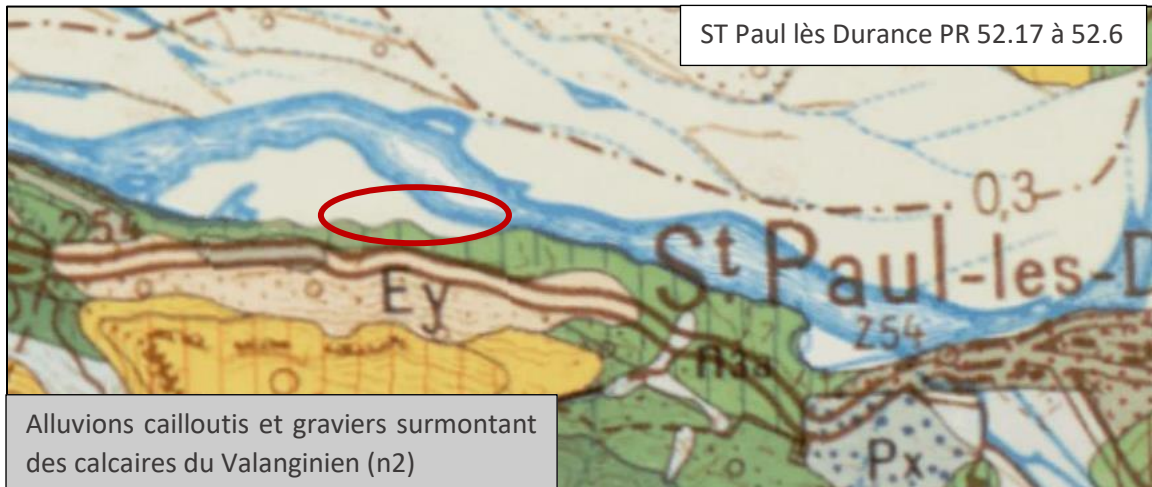
Ce secteur est accessible uniquement depuis l'aire de Jouques situé plus en aval. La zone d'étude est très boisée et l'on constate un affleurement rocheux (calcaire) à proximité. La cote topographique est calée entre 232 et 236m NGF.



La seconde zone située à Saint Paul lès Durance correspond à une piste existante longeant la Durance, celle-ci est légèrement en contrebas du talus autoroutier. La cote topographique est à 243m NGF environ.

2.2 CONTEXTE GÉOLOGIQUE

D'après la carte géologique des différents secteurs, la géologie serait composée de :



Extrait de la carte géologique du site

3. PROGRAMME SPÉCIFIQUE D'INVESTIGATIONS MIS EN ŒUVRE

3.1 PROGRAMME SPÉCIFIQUE

Sur la base du cahier des charges rédigé par le maître d'œuvre, nous avons mis en œuvre les investigations suivantes :

Du 06/04/23 au 07/04/23 à Saint Paul lez Durance :

- **11 sondages de reconnaissance géologique à la pelle mécanique à une profondeur maximale de 3.5m**, ou aux refus réalisés sous la conduite d'un Ingénieur Géotechnicien avec :
 - Relevé des coupes lithologiques,
 - Observations sur les difficultés de terrassement (éboulement, compacité, refus...),
 - Observations des conditions hydrogéologiques,

Ci-dessous sont consignés les profondeurs :

Sondage	PM1	PM2	PM3	PM4	PM5	PM6	PM7	PM8	PM9	PM10	PM11
Site	ST Paul lès Durance PR 52.17 à 52.6					ST Paul lès Durance PR 55.65 à 56.12					
Cote NGF (m)	234.6	236.8	235.3	236.9	232.2	243.3	243.2	243.4	243.5	243.3	243.5
Prof. (m)	0.5	0.6	1.2	3.7	3.5	3.5	3.5	3.5	1.4	0.5	0.5
Motif d'arrêt	Refus		Arrêt volontaire			Arrêt volontaire			Refus		
Cote NGF refus	234.1	236.2	234.0	<233.2	<228.7	<239.8	<239.7	<239.9	242.1	242.8	243.0

- En laboratoire des analyses étaient prévus, cependant compte tenu de la granulométrie et de la nature des échantillons, les essais n'ont pas pu être réalisés.

3.2 LITHOLOGIE MISE EN EVIDENCE

ST Paul lès Durance PR 52.17 à 52.6 :

L'analyse des résultats des sondages PM1 à PM5 permet de schématiser la coupe lithologique ci-après :

- **Couche C1 : Sable fin marron/gris humide à radicules et quelques galets** reconnue jusque 0.4 à 2.6m de profondeur,
- **Couche C2 : Galets à matrice sableuse marron** reconnue uniquement sur PM1, PM2 et PM3 jusqu'au refus entre 0.5 et 1.2m de profondeur.



- **Couche C3 : Argile grise légèrement sableuse** reconnue uniquement sur PM4 et PM5 jusqu'au moins 3.5 à 3.7m de profondeur.

Le récapitulatif est le suivant :

Base des couches (m) Base des couches NGF (m)	PM1	PM2	PM3	PM4	PM5
C1	0.4 234.2	0.5 236.3	1.1 234.2	2.6 234.3	2.3 229.9
C2	0.5 234.1	0.6 236.2	1.2 234.1	/	/
C3	/	/	/	3.7 233.2	3.5 228.7

ST Paul lès Durance PR 55.65 à 56.12

L'analyse des résultats des sondages PM6 à PM11 permet de schématiser la coupe lithologique ci-après :

- **Couche C1 : Limon sableux ou terre végétale** reconnue sur une épaisseur de 10 à 20cm.
- **Couche C2 : Galets et sables marron/gris** reconnu jusque 0.5 à 3.5m de profondeur.
- **Couche C3 : Calcaire gris** ayant engendré le refus sur PM9, PM10 et PM11.

Le récapitulatif est le suivant :

Base des couches (m) Base des couches NGF (m)	PM6	PM7	PM8	PM9	PM10	PM11
C1	0.2 243.1	0.2 243.0	0.2 243.2	0.2 243.3	0.1 243.2	0.1 243.4
C2	3.5 239.8	3.5 239.7	3.5 239.9	1.4 242.1	0.5 242.8	0.5 243.0
C3	/	/	/	/	/	/

/ = Base de C3 non rencontrée

3.3 IMPLANTATION ET CALAGE ALTIMÉTRIQUE

Le plan d’implantation des sondages est présenté en annexe 1 du rapport.

Les profondeurs indiquées sur les sondages ont été prises par rapport à la tête du sondage le jour de nos interventions c’est-à-dire du 06/04/23 au 07/04/23.

Les cotes NGF présentes sur certains sondages ont été prises avec un GPS. Le système de coordonnées est LAMBERT CC zone 45.

Les coordonnées XYZ des sondages repérés sont les suivants :

		X	Y	Z
SAINT PAUL LEZ DURANCE	PM1	1916522.9	4058141.3	234.6
	PM2	1916608.0	4058135.0	236.8
	PM3	1916746.2	4058119.3	235.3
	PM4	1916799.1	4058094.9	236.9
	PM5	1916821.5	4058091.3	232.2
	PM6	1919591.2	4058855.2	243.3
	PM7	1919607.7	4058890.7	243.2
	PM8	1919619.0	4058912.6	243.4
	PM9	1919638.0	4058953.2	243.5
	PM10	1919661.2	4059005.9	243.3
	PM11	1919681.7	4059050.8	243.5

3.4 CONCLUSIONS ET ORIENTATIONS

On peut émettre quelques hypothèses notamment sur le fait que le phénomène d'érosion sur le long terme des berges serait préjudiciable sur la stabilité du remblai autoroutier en lui-même. Un glissement général reste peu probable étant donné la verticalité importante des berges qui laisse suggérer un matériau cohésif et compact.

Pour déterminer le toit du substratum calcaire du secteur notamment sous la Durance, une campagne de mesures géophysique pourra être menée, couplé à des sondages géotechniques de contrôle (type carottage ou destructif).

Ces données permettraient de caler le niveau d'affouillement maximale de la Durance.

Notre mission se termine à la remise du présent compte-rendu qui constitue un ensemble indissociable.

Nous restons à la disposition de **VINCI AUTOROUTES** et de tous les intervenants pour tous renseignements complémentaires.

Dressé par les Ingénieurs soussignés :

Dressé par l'ingénieur :	Vérifié par l'ingénieur soussigné :
Geoffrey CADRAN	Jean Sébastien KUHN

ANNEXES





ANNEXE 1

PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES



PLANS D'IMPLANTATION DES SONDAGES

Saint Paul lez Durance

52.17 à 52.6




Saint Paul lez Durance

55.65 à 56.12



Légende :

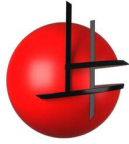
 Sondage à la pelle
mécanique

ANNEXE 2

COUPES DES SONDAGES À LA PELLE

MÉCANIQUE





HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 234.6

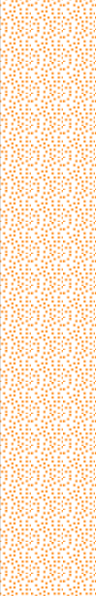

Profondeur : 0,00 - 0,50 m

Machine : Pelle 5t

1/5

Sondage : PM1

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		 Sable fin marron / gris humide à radicelles et galets 0,40 m - NGF : 234,20 m	Pas de niveau d'eau détecté	Godet 40cm à 4 dents		GTR	Terrassement facile Tenue des parois moyenne à médiocre
0,5		 Galets à matrice sableuse marron 0,50 m - NGF : 234,10 m					Terrassement difficile à très difficile Tenue des parois bonne Refus à 0.5m

PM1



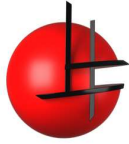
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 236.8

Profondeur : 0,00 - 0,60 m

Machine : Pelle 5t

1/5

Sondage : PM2

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0							
		Sable fin marron / gris humide à radicelles et galets	Pas de niveau d'eau détecté	Godet 40cm à 4 dents			Terrassement facile Tenue des parois moyenne à médiocre
0,5		0,50 m - NGF : 236,30 m					
		Galets à matrice sableuse marron					Terrassement difficile à très difficile Tenue des parois bonne
		0,60 m - NGF : 236,20 m					Refus à 0.6m

PM2



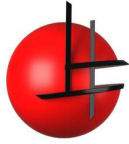
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 235.3

Profondeur : 0,00 - 1,20 m

Machine : Pelle 5t

1/10

Sondage : PM3

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0							
235							
0,5		Sable fin marron / gris à radicelles et galets	Pas de niveau d'eau détecté	Godet 40cm à 4 dents			Terrassement facile Tenue des parois moyenne
1		1,10 m - NGF : 234,20 m					
		Galets à matrice sableuse marron					Terrassement difficile à très difficile Tenue des parois bonne Refus à 1.2m
		1,20 m - NGF : 234,10 m					

PM3



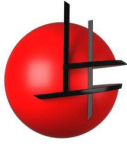
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 236.9

Profondeur : 0,00 - 3,70 m

Machine : Pelle 5t

1/20

Sondage : PM4

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		Terre végétale					
		0,10 m - NGF : 236,80 m					
0,5			Pas de niveau d'eau détecté				
1	236						
1,5		Sable fin marron / gris à radicelles					Terrassement facile Tenue des parois moyenne à médiocre
2	235			Godet 40cm à 4 dents			
2,5		2,60 m - NGF : 234,30 m					
3	234						
3,5		Argile grise légèrement sableuse				GTR	Terrassement facile Tenue des parois bonne
		3,70 m - NGF : 233,20 m					Arrêt volontaire à 3.5m

PM4



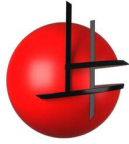
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 232.2

Profondeur : 0,00 - 3,50 m

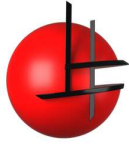
Machine : Pelle 5t

1/20

Sondage : PM5

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		Terre végétale					
	232	0,10 m - NGF : 232,10 m					
0,5							
1							
	231	Sable fin marron / gris à racielles	Pas de niveau d'eau détecté				Terrassement facile Tenue des parois moyenne à médiocre
1,5							
2							
	230	2,30 m - NGF : 229,90 m					
2,5							
				Godet 40cm à 4 dents			
3		Argile grise légèrement sableuse					Terrassement facile Tenue des parois bonne
	229						
3,5		3,50 m - NGF : 228,70 m					Arrêt volontaire à 3.5m



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 243.3

Profondeur : 0,00 - 3,50 m

Machine : Pelle 5t

1/20

Sondage : PM6

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		Terre végétale 0,20 m - NGF : 243,10 m	Pas de niveau d'eau détecté				Terrassement moyen Tenue des parois moyenne
243		Galets à matrice sableuse marron / grise 1,30 m - NGF : 242,00 m					
0,5							
1							
242		Sable marron à galets et passages limoneux gris	Godet 40cm à 4 dents				Terrassement moyen Tenue des parois moyenne
1,5							
2							
241							
2,5							
3							
240							
3,5		3,50 m - NGF : 239,80 m					Arrêt volontaire à 3,5m

PM6



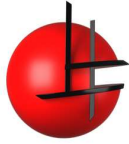
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 243.2

Profondeur : 0,00 - 3,50 m

Machine : Pelle 5t

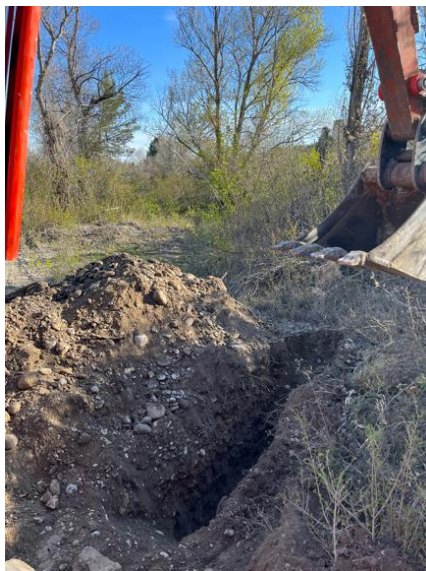
1/20

Sondage : PM7

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		Terre végétale					
	243	0,20 m - NGF : 243,00 m					
0,5		Galets à matrice sableuse marron / grise	Pas de niveau d'eau détecté				Terrassement moyen Tenue des parois moyenne
1							
	242	1,30 m - NGF : 241,90 m					
1,5							
2				Godet 40cm à 4 dents			
	241	Sable marron à galets				GTR	Terrassement moyen Tenue des parois moyenne
2,5							
3							
	240						Arrêt volontaire à 3.5m
3,5		3,50 m - NGF : 239,70 m					

PM7



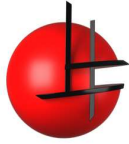
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 243.4

Profondeur : 0,00 - 3,50 m

Machine : Pelle 5t

1/20

Sondage : PM8

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		Terre végétale 0,20 m - NGF : 243,20 m	Pas de niveau d'eau détecté				
243		Galets à matrice sableuse marron / grise 0,50 m - NGF : 242,90 m					
0,5							
1							
242							
1,5							
2		Sable fin gris / marron à galets et passages limoneux gris		Godet 40cm à 4 dents			
241							
2,5							
3							
240							
3,5		3,50 m - NGF : 239,90 m					Arrêt volontaire à 3.5m

PM8



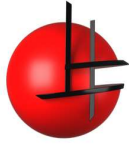
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 243.5

Profondeur : 0,00 - 1,40 m

Machine : Pelle 5t

1/10

Sondage : PM9

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		Terre végétale 0,20 m - NGF : 243,30 m	Pas de niveau d'eau détecté				
0,5	243	Sable limoneux marron à radicelles et galets Dmax = 0.2m		Godet 40cm à 4 dents		GTR	Terrassement moyen Tenue des parois moyenne
1		1,40 m - NGF : 242,10 m					Refus à 1.4m sur toit calcaire



VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
A51, ST-PAUL-LES-DURANCE

**PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE DU SONDAGE DE
RECONNAISSANCE GÉOLOGIQUE A LA MINIPELLE**

PM9



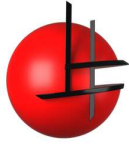
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 243.3

Profondeur : 0,00 - 0,50 m

Machine : Pelle 5t

1/5

Sondage : PM10

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		Terre végétale 0,10 m - NGF : 243,20 m	Pas de niveau d'eau détecté	Godet 40cm à 4 dents			
243		Sable limoneux marron à radicelles et galets Dmax = 0.2m					Terrassement facile Tenue des parois moyenne
0,5		0,50 m - NGF : 242,80 m					Refus à 0.5m sur toit calcaire

PM10



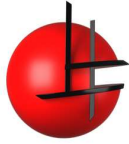
Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



HYDROGÉOTECHNIQUE

VINCI AUTOROUTES / ARTELIA
Investigations géotechniques
Autoroute A51, St-Paul lès Durance

N° dossier C.23.50.051

Date : 06/04/2023

Cote NGF : 243.5

Profondeur : 0,00 - 0,50 m

Machine : Pelle 5t

1/5

Sondage : PM11

EXGTE B3.21.2/GTE

Prof (m)	Cote NGF	Lithologie	Eau	Outil	Prélèvements	GTR	Commentaires
0		Terre végétale 0,10 m - NGF : 243,40 m	Pas de niveau d'eau détecté	Godet 40cm à 4 dents			
0,5		Sable limoneux marron à radicelles et galets Dmax = 0.2m 0,50 m - NGF : 243,00 m			GTR	Terrassement facile Tenue des parois moyenne Refus à 0.5m sur toit calcaire	

PM11



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



ANNEXE 3

MISSIONS GÉOTECHNIQUES



CLASSIFICATION DES MISSIONS TYPE D'INGÉNIERIE GÉOTECHNIQUE**(extraite de la norme NF P 94-500 - novembre 2013)**

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

Phase Étude de site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats,
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).

ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :

Phase Avant-Projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats,
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats,
- Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.



ÉTAPE 3 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE RÉALISATION (G3 et G4, distinctes et simultanées)**→ ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXÉCUTION (G3)**

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT.

Elle comprend deux phases interactives :

Phase Étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Etudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Elaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.

Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Etablir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO).

→ SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXÉCUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Supervision de l'étude d'exécution :

- Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

Phase Supervision du suivi d'exécution :

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- Donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis par le DIUO.

DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Etudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).

SCHÉMA D'ENCHAÎNEMENT DES MISSIONS GÉOTECHNIQUES
(extrait de la norme NFP 94-500 - Novembre 2013)

Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission		Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnique préalable (G1) Phase Etude de Site (ES)		Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisses, APS	Étude géotechnique préalable (G1) Phase Principes Généraux de Construction (PGC)		Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Avant-Projet (AVP)		Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Projet (PRO)		Conception et justifications du projet		Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT	Étude géotechnique de conception (G2) Phase DCE / ACT		Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux		
Étape 3 : Études géotechniques de réalisation (G3/G4)		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
	EXE/VISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Etude (en interaction avec la phase Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Etude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux		
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotechnique (G5)		Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié

HYDROGÉOTECHNIQUE

